

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.	Numéro de permis 2024060	Date d'inspection Le 14 août 2024	
Nom de l'établissement Club Des Amis - Robertville		Numéro de téléphone (506) 783-7793	
Adresse 2009 322 Route Robertville NB E8K 2S4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Première visite d'inspection de surveillance impromptue depuis l'ouverture, la visite fut faite en matinée.
Rencontre du personnel éducatif.
-Le ratio fut respecté durant la visite
-Discussion auprès de la direction et du personnel éducatif, il y a confirmation que les enfants vont dehors 2 fois par jour (lorsque le climat le permet), les siestes et/ou repos se font sur une base quotidienne selon le besoin de l'enfant. Les repas et collations sont offerts aux heures reconnus.
-Les produits nettoyants sont tenus hors de portée des enfants et sous clé
-L'annexe 21 donnant les étapes de rédaction du manuel et/ou politique des employés fut donné et révisé avec la directrice.

Observations : À mon arrivée les enfants d'âge scolaire et préscolaire sont allés jouer au parc de l'école. Les nourrissons étaient en période de jeux libres. Les enfants ont lavés leurs mains pour ensuite passer au dîner et les tous petits sont passés à la sieste.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 août 2024

Date

original signé par
Sylvie Duguay

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 août 2024

Date